



## Rapport moral présenté par Jean-Michel Reynaud et Jacqueline Leininger

Trois ans se sont écoulés depuis notre dernière assemblée générale, enfin une vraie assemblée générale comme celle d'aujourd'hui. Et depuis il s'est passé beaucoup de choses et d'évènements, mais je vais juste parler rapidement de la manière dont l'ADA a traversé cette période, et ce que cette période nous a enseigné.

Je vais commencer par :

- Souligner le formidable engagement des bénévoles qui ont su s'adapter aux vagues des différents variants et sont restés mobilisés, disponibles. Malgré les difficultés de cette période cela a toujours été un vrai plaisir et une chance de franchir la porte de l'ADA.
- Rendre hommage au travail des trois salariés, Fanny, Guillaume et Olivier, à la qualité de leur travail qui nous permet d'être un soutien majeur pour les demandeurs d'asile du bassin grenoblois, et une référence incontournable pour les associations et les instances en charge de l'asile.
- Saluer chaleureusement nos soutiens que nous sollicitons tout au long de l'année et qui répondent encore présents lorsque nous avons des imprévus financiers à surmonter, un grand merci sans eux nous ne pourrions pas assurer nos missions.

Dans cette période où tout semblait nous conduire à la distance, à l'évitement, à la virtualisation, nous avons tenu à exercer ce qui fonde la raison d'être de l'ADA, ce qui depuis 1986 constitue l'ADN de l'association, ce qui jour après jour, insufflé par sa présidente Jacqueline et beaucoup d'autres, bien sûr, s'appelle tout simplement l'accueil, l'accueil des demandeurs d'asile, l'accompagnement dans les procédures rendues de plus en plus complexes, sans doute à dessein, de tracer des barrières voire des frontières comme celles que l'Europe tente de repousser de plus en plus loin, pour se tenir à l'abri, mais qui apparaît aujourd'hui comme une vaine tentative.

Procédures de plus en plus complexes et restrictives qui poussent les demandeurs d'asile en tout cas pour la moitié d'entre eux qui ne sont pas hébergés à une grande précarité matérielle qui vient aggraver les troubles liés à leurs parcours de vie.

Dans cette période nous avons engagé une réflexion sur la manière et les moyens à mettre en œuvre pour pouvoir poursuivre nos missions.

Les missions que nous exerçons sont celles que les instances et services de l'État ne remplissent pas ou mal ou incomplètement. Et celle pour laquelle notre engagement est sans cesse renouvelé : défendre le droit d'asile. La dernière fois que nous étions réunis dans cette salle en assemblée générale, nous avons insisté sur la nécessité précisément de nous engager dans des actions de plaidoyer pour défendre le droit d'asile malmené et menacé.

Alors dans cette période peu propice aux échanges en présentiel, nous avons senti la nécessité de développer la **communication** de nos actions. Autour de Geneviève Bonnard, René Frank, Martine Cadre et Odile Valiron s'est constituée une équipe qui a développé le site de l'ADA et l'a enrichi de nombreuses publications d'actualité et de thèmes de réflexion pour rendre nos missions plus visibles.

Cette période a également mis en évidence la nécessité de renforcer nos liens avec les instances et les associations du bassin grenoblois, nous avons apporté un soin particulier à

rencontrer les élus de la municipalité, du CCAS, du Département, et récemment de la Métro afin d'échanger avec eux sur nos actions et sur les possibilités de financement. La synergie avec les associations partenaires l'Amicale du Nid, le centre LGBTI de Grenoble, l'Entraide Pierre Valdo, la SPADA ADATE, L'Appart, Magdalena et les collectifs d'hébergement permet de travailler et de nous coordonner pour des actions concrètes.

Nous avons renforcé l'équipe des salariés et des bénévoles en accueillant des étudiants stagiaires pour une période plus longue de 4 ou 6 mois, étudiants qui nous apportent leur regard neuf et leur enthousiasme, leur appui quotidien. Sans Rémi, Imam, Safa, Lina, Saskya ... nous n'aurions pas pu répondre à la centaine de personnes afghanes bénéficiant d'une protection internationale qui, en urgence et en grande détresse après la prise de Kaboul par les talibans le 15 août 2021, souhaitaient saisir la cellule de crise du Ministère des Affaires étrangères et de l'Europe pour l'évacuation de leur famille restée en Afghanistan et menacée par les talibans.

Sans Violette, Alexandre, Ripsime, nous n'aurions pas pu à la fois assurer nos rendez-vous quotidiens et dégager du temps pour que Guillaume, Fanny et Olivier puissent préparer et dispenser leurs formations pour les bénévoles et, plus généralement, celles et ceux en charge de l'asile.

Sans eux nous n'aurions pas la possibilité de lever la tête et prendre le temps de la réflexion collective.

Et puis je tiens à signaler une avancée majeure dans notre maîtrise de l'outil informatique, outil de gestion et d'organisation de nos données, grâce aux compétences et la disponibilité d'Yves Baulac qui fait ce qui ressemble pour la majorité d'entre nous à de la magie.

Nous allons accueillir Mégan Rospars dans le cadre d'un service civique dont une partie de la mission sera de développer l'association nouvellement créée la semaine dernière, le MéDA 38. En quelques mots, l'association MéDA (Médecine et Droit d'Asile) existe depuis 2016 à Lyon et a pour objectif de recevoir les demandeurs d'asile avant leur audience à la CNDA afin d'obtenir un certificat détaillé et circonstancié des traces physiques et psychiques des tortures et traitements inhumains et dégradants qui les ont forcés à fuir leur pays d'origine. Les médecins, tous bénévoles, de MéDA s'appuient sur le récit oral des demandeurs pour établir les certificats, c'est ce que, dans notre pratique des recours contre les décisions de rejet de l'OFPPRA, nous nous efforçons de faire : faire émerger la parole des demandeurs pour qu'ils accèdent à leur récit singulier.

Dans notre pratique des recours, nous observons que la mise en parole des événements traumatiques vécus révèle le plus souvent de grandes souffrances et met à jour des fragilités psychiques qui nécessitent que nous adressions les demandeurs aux psychologues de l'association pour une aide, un soutien, un suivi, afin de ne pas les laisser seul(e)s face à ce qui s'apparente à de la détresse.

C'est pourquoi nous avons tenu à ajouter à l'expertise le volet complémentaire d'une possibilité d'un **suivi psychologique** si elles ou ils en ressentent la nécessité et le souhaitent, et favoriser l'accès aux soins en s'appuyant sur le Plan municipal de santé, les différentes institutions et les structures médicales existantes.

Aujourd'hui l'équipe MéDA38 se compose de 4 médecins bénévoles Elise Lestanc, Jean-Louis Bernard, Danièle Verollet et Corinne Porkolab bientôt rejoints par Jeanne Erhard et Virginie Brulet. Et puis quelques bénévoles pour assurer l'organisation des rendez-vous. Grâce à Médecins du Monde, c'est dans les locaux du CASO que se tiennent les consultations.

Après les interventions de Maya et Olivier, vous aurez compris que la relation qui nous unit aux avocats parisiens ou grenoblois qui assistent les demandeurs dans leurs procédures et lors de leur audience à la CNDA, est une relation très ancienne, très forte, fraternelle, amicale et chaleureuse. Leur expérience des audiences, leur expertise géopolitique, leur connaissance des



jurisprudences nous sont d'un appui précieux. Leur détermination militante pour la défense du droit d'asile nous étaye et c'est une grande chance de travailler et de cheminer à leurs côtés.

Tous ces projets entraînent des besoins matériels, humains et financiers plus importants.

*Jean-Michel REYNAUD, Vice-Président*

En premier lieu, je tiens à remercier la Ville de Grenoble, qui, pour 2021, a maintenu sa subvention montrant ainsi son engagement pour cette cause. La Métro, a poursuivi son aide aussi.

Des villes et des groupes de communes continuent à soutenir notre travail, la trésorière vous donnera la liste complète de ces villes. Nous les remercions tous vivement.

Nous souhaitons remercier particulièrement le Diaconat Protestant et le Secours Catholique qui nous soutiennent depuis 1986 et avec lesquels nous nous sentons toujours tout à fait en accord.

Nous remercions la Commission Asile de la Cimade à Paris pour son aide juridique essentielle pour nous. Nous remercions aussi tous les groupes locaux d'Amnesty International pour leur soutien financier.

La Convention avec l'ODTI se poursuit. Ils nous versent chaque année une aide financière que nous apprécions vivement.

Je tiens à remercier les membres de la Maison des Associations qui continuent à nous soutenir. Nous apprécions de pouvoir disposer de la salle de conférence pour nos permanences le mardi et le vendredi matin.

Pour terminer, je souhaite simplement dire que je me sens fière d'être la présidente de cette association et émerveillée par le travail impressionnant qui a été fait au cours de cette année 2021 dont vous pourrez mesurer la taille dans la page 2 ( les chiffres) du Rapport d'Activité.

Je souhaite aussi remercier encore tous les bénévoles qui donnent de leur temps pour accompagner les demandeurs d'asile de l'Isère. Ils sont là une demi-journée ou plus souvent et certains, tous les jours de la semaine. Que leur dire, sinon tout simplement, que sans eux, l'ADA n'existerait pas et ne serait pas ce qu'il est !

Je tiens aussi à remercier Jean-Michel REYNAUD pour son engagement en tant que Vice-Président pour la deuxième année. J'ai beaucoup apprécié de collaborer avec lui. Nous nous complétons bien, moi étant dans l'émotionnel et Jean-Michel, plus rationnel et sachant prendre du recul face à des événements difficiles.

J'ai souhaité que 2022 soit ma dernière année à l'ADA, en tant que présidente, mais je suis tout à fait confiante dans l'avenir grâce à l'investissement de son Vice-Président, de ses salariés et de ses bénévoles. Bien sûr, je poursuivrai mon travail comme bénévole à l'ADA.

Ce soir, nous allons vous présenter, pour 2021, notre rapport financier et notre rapport d'activité.

*Jacqueline LEININGER, Présidente*